



N° de feuille de route (réservé organisateurs)	
Inscription payée (réservé organisateurs)	Sur place € Par le club

	Abeille Cyclotourisme de Rueil Malmaison Randonnées de la Malmaison du 23 juin 2024 Fiche d'inscription individuelle	
---	--	--

Nom	
Prénom	
Sexe	
Date de naissance	

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte qui atteste que le mineur est apte physiquement à participer à cette randonnée (voir le règlement affiché).

Si vous êtes licencié d'une fédération cycliste et/ ou membre d'un club :

Fédération	
Si FFVélo, N° de licence	
Nom du club	
Ville du club	

Parcours choisi (40, 60, 80, 100 km)	
--------------------------------------	--

Le participant atteste être en condition physique suffisante pour le parcours choisi.



Le participant s'engage à respecter le règlement de la randonnée (voir l'affichage)

Pour les non-licenciés ou ne pouvant présenter une licence fédérale, le participant atteste sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or (voir l'affichage)
- Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours qu'il a choisi.
- Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité (voir l'affichage).

Signature du participant

N° de feuille de route (réservé organisateurs)	
Inscription payée (réservé organisateurs)	Sur place € Par le club

	Abeille Cyclotourisme de Rueil Malmaison Randonnées de la Malmaison du 23 juin 2024 Fiche d'inscription individuelle	
---	--	---

Nom	
Prénom	
Sexe	
Date de naissance	

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte qui atteste que le mineur est apte physiquement à participer à cette randonnée (voir le règlement affiché).

Si vous êtes licencié d'une fédération cycliste et/ ou membre d'un club :

Fédération	
Si FFVélo, N° de licence	
Nom du club	
Ville du club	

Parcours choisi (40, 60, 80, 100 km)	
--------------------------------------	--

Le participant atteste être en condition physique suffisante pour le parcours choisi.

Le participant s'engage à respecter le règlement de la randonnée (voir l'affichage)

Pour les non-licenciés ou ne pouvant présenter une licence fédérale, le participant atteste sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or (voir l'affichage)
- Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours qu'il a choisi.
- Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité (voir l'affichage).

Signature du participant